



Montréal, le 18 mai 2005

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà trois semaines se sont écoulées depuis l'élection du nouvel exécutif. Nous n'avons pas vu le temps passer!

La première semaine a été utilisée essentiellement pour l'installation des nouveaux officiers et vice-présidents et la familiarisation avec certains dossiers courants. Nous profitons de l'occasion pour remercier Daniel Rose, ancien secrétaire général, pour son aide précieuse dans le transfert de ses dossiers. Il nous a d'ailleurs assurés de son support pour les prochaines semaines.

Dès lundi 25 avril, un nouvel administrateur a été nommé. Il s'agit de Michel Poirier, celui-là même qui a participé à l'enquête et en a rédigé le rapport final du SCFP. Monsieur Poirier nous assure de sa présence quatre (4) jours par semaine et nous fait bénéficier de son aide précieuse dans la relance de notre syndicat.

La tenue d'un premier conseil exécutif, les 3 et 4 mai, et du second tenu le 16 mai, nous a permis de dégager les priorités suivantes :

- Remettre sur pieds les quatre (4) principaux comités : Comité de négociation, Comité des griefs, Comité d'équité salariale et le Comité des Statuts et Règlements. Nous vous invitons à informer votre vice-président de votre intérêt à vous impliquer dans l'un ou l'autre de ces comités ou de tout autre comité à venir.
- Pour répondre à la question que plusieurs se posent sur la création du nouveau Comité de négociation, celui-ci a été complété, nous sommes donc en mesure de vous annoncer la nomination de Gaétan Racicot et Robert Lafontaine, Benoît Bouchard étant membre d'office de ce comité. Nous communiquerons cette semaine avec l'Employeur afin de déterminer les dates de rencontres.
- Démarrer le processus d'élection des directeurs syndicaux qui doit se terminer le 18 juin prochain. Ceux et celles intéressés à s'impliquer au sein de l'exécutif provincial à titre de directeur syndical sont invités à se procurer le formulaire de mise en candidature auprès de leur vice-président respectif. Nous remercions les membres qui ont occupé ce poste, ils sont évidemment les bienvenus dans le cas où ils seraient intéressés à renouveler leur mandat.
- Dispenser une formation au nouveau Comité exécutif afin de l'aider à accomplir les tâches qui lui sont dévolues.
- Traiter plusieurs autres dossiers importants avec célérité : les états financiers 2004, les prévisions budgétaires 2005, la tenue de l'assemblée générale statutaire, les rapports d'activités mensuels des vice-présidents, la politique des libérations syndicales.
- Le Comité exécutif a traité la demande de deux (2) groupes de professionnels, soit les conseillers en Sécurité informatique et les conseillers Relations avec le milieu, à qui ont été perçues des cotisations syndicales sur le boni de rendement alors qu'ils n'étaient pas couverts par l'accréditation du 4250. Il a été décidé de leur rembourser les cotisations perçues par erreur par l'Employeur.

Voilà pour l'essentiel! Il est entendu que nous vous tiendrons régulièrement au courant des actions entreprises par votre Comité exécutif en ce qui concerne ces dossiers prioritaires et tous les autres que nous n'avons pas énumérés ici.

Nous sommes vivement intéressés par vos commentaires et suggestions que vous pourrez transmettre à vos vice-présidents. Ils seront traités avec toute l'attention nécessaire lors de la tenue d'un conseil exécutif.

Votre Comité exécutif